



Types de travaux couverts par la dommage ouvrage ?

Par **juste35**, le **19/12/2009** à **11:12**

Bonjour,rrnrnJe sollicite votre aide pour le problème suivant ;) . Je vais tenter d'être le plus clair possible.rnrnrnDonnées : La personne concernée habite le logement en location depuis le début 2009. L'immeuble a moins de 10 ans. rnrnrnJuillet 2009 : dégâts des eaux par le plafond. La garantie dommage ouvrage prend en charge la réparation de la fuite et prend en charge l'enduit et la peinture du plafond ainsi que le fond d'un placard.rnrnPoint qui pose problème : Le papier peint commence à se détacher et noircit. L'expert présent ne veut pas prendre en charge. D'après lui la dommage ouvrage ne prend en charge que la cause du dégâts et non les conséquences (pourquoi prendre en charge l'enduit et la peinture du plafond dans ce cas ? bref).rnrnrnDepuis le juillet 2 nouvelles fuites sont à déplorer, l'appartement est humide, le papier se détériore petit à petit de manière généralisée dans l'appartement. Lors de sa dernière venue, l'expert ne compte toujours pas prendre en charge les travaux de réfection.rnrnrnMes questions sont les suivantes : rnrn-qui doit prendre en charge les travaux sur le papier peint ? rnrn-J'aimerais faire constat d'humidité/voire insalubrité dans cet appartement si celà existe...cette démarche ayant pour but de motiver toutes les parties (propriétaire/syndic etc...). Connaissez vous les démarches et celà pourrait-il s'avérer utile ?rnrnMerci encore ! rnrnje me renseigne de mon côté, mais j'ai vraiment trop de sons de cloches différents.rnrncedric

Par **chaber**, le **21/12/2009** à **16:35**

BonjourrrnrnL'expert dommages ouvrages a raisonrrnrnLes dommages consécutifs au dégât des eaux par cette fuite, notamment le papier peint, doit être déclarés à votre assureur Habitation

(garantie des eaux si elle incluse dans votre contrat.

Par **juste35**, le **21/12/2009** à **17:35**

Ok, merci chaber !nnnnnnJe vais relancer l'assurance alors...qui n'avait rien fait lorsqu'elle a été prévenue.